

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Grenoble, le 23 octobre 2019

Appel à projets du Fonds interministériel de prévention de la délinquance dédié à la radicalisation (FIPDR) pour 2020

Le préfet de l'Isère lance un appel à projets dans le cadre du plan national de lutte contre la radicalisation, qui doit permettre de sélectionner des actions spécifiques adaptées ainsi que des prestataires (association(s) et/ou collectivité(s), dont la mission sera de proposer la prise en charge d'une quinzaine de mineurs ou de jeunes majeurs (18-25 ans) confiés par le comité de prévention de la radicalisation et d'accompagnement des familles.

La subvention est accordée en fonction de la pertinence du projet, de sa cohérence avec les priorités de la stratégie nationale et départementale de prévention de la délinquance qui sont les suivantes :

1. Prémunir les esprits face à la radicalisation
2. Compléter et améliorer la détection et la prévention de la radicalisation
3. Comprendre et anticiper l'évolution de la radicalisation
4. Professionnaliser les acteurs locaux

L'appel à projet, qui doit impérativement être adressé à la préfecture avant le 31 décembre 2019, figure dans son intégralité sur le site de la préfecture :

<http://www.isere.gouv.fr/Politiques-publiques/Securites/Securite-publique/Prevention-de-la-delinquance2/Appel-a-projets-du-FIPDR-pour-2020>

Contact presse :

Service communication de la Préfecture
04 76 60 48 05

pref-communication@isere.gouv.fr



@Prefet38